



Siège National

208 chemin de Maraval
83600 LES ADRETS DE L'ESTEREL
Téléphone : 07 87 05 00 59
Mail : syndicatdesterritoriaux.sniat@gmail.com
Site internet : www.territoires.sniat.fr

Section de Cannes

Mairie Annexe de Ranguin
21 Avenue Victor Hugo
06150 CANNES LA BOCCA
Facebook : SNIAT Cannes

Bulletin n°19 Mars /Avril 2019

Dernière minute

Prime d'intéressement : Le Maire accepte la demande du SNIAT

Alors que le bulletin n°19 était à l'impression, nous avons eu connaissance de la note du 27 mars par laquelle M.le Maire, reconnaissant « votre implication professionnelle et le travail que vous fournissez pour améliorer le service public » a « souhaité que votre travail soit valorisé par des mesures en faveur de votre pouvoir d'achat ».

C'est ainsi que pour les agents permanents de **catégorie C**, c'est-à-dire l'ensemble des adjoints administratifs, des agents d'animation et de la plupart des adjoints techniques et agents de maîtrise, une **prime de 200 € leur sera versée en juin 2019 et 2020**. Pour les agents de la Propreté urbaine et d'Allo Mairie +, la prime sera de 100 € car ils « bénéficient déjà d'avantages particuliers ».

Pour les cadres B et A une allonge respective de 70 € et 20 € de leur prime dite de 3^{ème} part leur sera versée avec la paie du mois de juin 2019 et 2020.

La persévérance du SNIAT de réclamer une prime pour compenser notre perte de pouvoir d'achat est ainsi reconnue par M.le Maire et même si elle aurait pu être plus importante, c'est un geste devant être apprécié.

Le SNIAT a d'ores et déjà demandé à M. LISNARD qu'il étende le bénéfice de cette prime aux agents de la CACPL.